

25. MAISON MODERNE UNIQUE

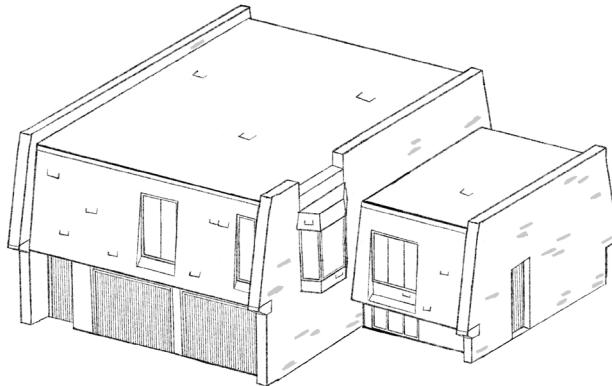
Historique

Plusieurs maisons au modèle unique s'inscrivant dans le courant de la modernité architecturale ont été construites entre 1945 et 1990. Elles ont souvent été conçues par des architectes de renom. Plusieurs styles provenant de différents courants internationaux se côtoient comme le rustique moderne, l'expressionnisme formel et le brutalisme. Certains architectes ont fait preuve d'innovation en mariant modernité et matériaux traditionnels. Ces maisons répondent généralement à des conceptions épurées qui mettent en valeur la simplicité de certaines lignes et la sophistication des matériaux ou du design, en intégrant le bâtiment

dans son environnement urbain ou naturel. Certaines caractéristiques ou matériaux traditionnels y sont réinterprétés ou associés avec des techniques de construction modernes, et elles proposent des espaces intérieurs et extérieurs qui répondent aux critères de confort de la vie moderne.

Étant donné la diversité des courants, il est essentiel dans ces cas-là de comprendre l'influence et l'école de pensée de l'architecte qui a dessiné le bâtiment afin de respecter le concept original et les matériaux d'origine.

Composantes principales



Caractéristiques distinctives

- Plan variable;
- Bâtiment d'un à deux étages en général;
- Toit plat, à versants ou d'une forme singulière selon les cas;
- Compositions architecturales très diversifiées avec des éléments architecturaux marquants (cheminée, fenestration, toiture, etc.);
- Ouvertures aux formes variées misant souvent sur l'horizontalité;
- Utilisation de matériaux variés de qualité supérieure (pierre, brique, bardage de bois, aluminium, etc.);
- Ornmentation sobre dans la majorité des cas.

Sources : Rapport de synthèse du pré-inventaire du patrimoine architectural de la ville de Laval (Patri-Arch, 2015). Catalogue des types architecturaux de l'étude typo-morphologique de la Ville de Laval (Enclume, 2020).

25. MAISON MODERNE UNIQUE

Conseils de rénovation patrimoniale

1. Toiture

- | | |
|-----|---|
| 1.1 | Préserver la forme d'origine du toit, surtout en façade avant. |
| 1.2 | Conserver les détails particuliers lorsque présents comme une cheminée, des pignons ou lucarnes, des pans asymétriques ou de larges débords de toiture. |
| 1.3 | Respecter le style de revêtement de la toiture dans le cas d'un remplacement. |

2. Revêtements muraux

- | | |
|-----|---|
| 2.1 | Entretenir les revêtements d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer, surtout en ce qui concerne la brique, la pierre naturelle et le bardage de cèdre. |
| 2.2 | Respecter la composition et le style des revêtements des murs extérieurs dans le cas d'un remplacement, surtout sur la façade avant. |

3. Portes et fenêtres

- | | |
|-----|---|
| 3.1 | Entretenir les portes et fenêtres d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer. |
| 3.2 | Respecter le style, la disposition et les dimensions des ouvertures pour les portes et fenêtres. Certaines compositions sont asymétriques, d'autres sont symétriques et les gabarits des ouvertures peuvent être très variées sur une même résidence. Il faut s'adapter selon le cas. |
| 3.3 | Conserver les détails d'ornementation particuliers lorsque présents. |
| 3.4 | Consulter un architecte pour des modifications importantes. |

25. MAISON MODERNE UNIQUE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

4. Éléments en saillie

- | | |
|-----|--|
| 4.1 | Entretenir les éléments d'origine afin d'éviter d'avoir à les remplacer. |
| 4.2 | Conserver les éléments en saillie comme les frontons, les marquises, les perrons, les galeries et les escaliers dans leur style d'origine. |



25. MAISON MODERNE UNIQUE

Conseils de rénovation patrimoniale (suite)

5. Agrandissements	
5.1	Mettre en valeur le corps principal du bâtiment en planifiant une annexe de taille inférieure.
5.2	Conserver l'intégrité de la façade principale en évitant tout agrandissement avant.
5.3	Privilégier plutôt les agrandissements en façade arrière, le moins visible possible de la rue.
5.4	Viser une cohérence et une harmonie en utilisant pour l'agrandissement les caractéristiques architecturales du corps principal (forme et pente du toit, matériaux de revêtements, ouvertures, etc.).
5.5	Consulter un architecte pour des modifications importantes.



Il est important de noter que des règles s'appliquent à tout projet d'agrandissement et qu'il vous faut vous assurer de la conformité de votre projet aux normes en vigueur. Notez aussi qu'il est obligatoire d'obtenir un permis avant de lancer les travaux d'agrandissement de votre habitation.

Par ailleurs, avant de déposer votre demande de permis, il est nécessaire de vérifier la réglementation applicable à votre propriété en consultant l'outil [Info-règlements](#) ou en contactant la Ville à travers la section Mon Dossier du site web ou en appelant au 311.